

Etudiants boursiers : l'Unecof ne décolère pas

ENSEIGNEMENT Marcourt supprime la condition de réussite pour être aidé : ce n'était pas la priorité, dit la fédération étudiante

L'annonce devait susciter l'adhésion. Ce n'est pas le cas. Mercredi, Jean-Claude Marcourt (PS), ministre de l'Enseignement supérieur, a annoncé une réforme dans le système d'octroi des bourses aux étudiants. Jusqu'ici, il fallait réussir pour être aidé. Ce ne sera plus le cas.

Cette mesure ravit la Fédération des étudiants francophone, qui la réclamait. Elle fâche l'autre association, l'Union des étudiants de la Communauté française (Unecof).

Dans *Le Soir* de jeudi, elle dénonçait la méthode - Marcourt n'a pas suivi l'avis émis par le groupe de travail qui a prémâché la réforme. Là, l'Unecof s'explique sur le fond : pourquoi regrette-t-elle la suppression de la condition de

réussite pour l'octroi d'une bourse ?

« D'abord, Marcourt ment !, envoie Opaline Meunier, la présidente de l'Unecof. Aujourd'hui, une bourse est accordée à l'étudiant qui échoue une fois. Ce qui change, c'est que l'on va désormais accorder une bourse à l'étu-

diant qui trisse, quadruple... Ce n'est pas la même chose. »

« Marcourt n'a pas la loi avec lui »

Deux : « S'il pleuvait des millions, en Communauté, la mesure nous irait. Ce n'est pas le cas. Il eût été bien plus utile de relever les plafonds de revenus des parents pour aider davantage de jeunes - ceux de la classe moyenne inférieure à qui la bourse échappe souvent de près. Là, on va aider des gens qui sont étudiants alors que d'autres ne parviennent même pas à l'être, faute d'aide ! »

On l'annonçait ici : l'arrêté levant la condition de réussite n'est pas passé en exécutif. Au PS, on rappelle que le Décret paysage supprime la notion d'année scolaire. L'arrêté en est une pure déduction et passer en exécutif n'était donc pas nécessaire. A l'Unecof, on n'en est pas sûr du tout. « Au total, Marcourt n'a pas la loi avec lui. Il n'a pas les acteurs du groupe de travail avec lui. Il n'a pas

l'argent avec lui. Mais il a eu les JT !... »

L'argent : Marcourt parle d'un coût de 3 millions. L'Inspection des finances parle de 8. S'il ne sait pas financer sa mesure, Marcourt devra passer en exécutif. Et c'est là que le CDH l'attend au

tournant. Opposé à la mesure (pour les mêmes raisons que l'Unecof), il juge que Marcourt devra financer sa mesure avec son propre budget. Côté PS, on répète que l'arrêté est fondé sur un décret - soutenu par le CDH - et « qu'il faudra assumer ».

Bref : on va se fâcher mais pas avant plusieurs mois - il faut attendre que l'arrêté produise ses effets.

En attendant, le MR tempête, lui aussi. Françoise Bertieaux parle d'un « effet d'annonce démagogique ». Comme l'Unecof et le CDH, la députée juge qu'il vaudrait mieux élargir le nombre d'étudiants boursiers alors que la mesure de Marcourt bénéficiera à des jeunes qui bénéficient déjà d'une aide. ■

PIERRE BOUILLON